

# Lydec – Management du risque routier

22/06/2018



# Présentation de Lydec



Toutes nos énergies pour vous



# Présentation de Lydec - Mission

Créée en 1995, Lydec gère :

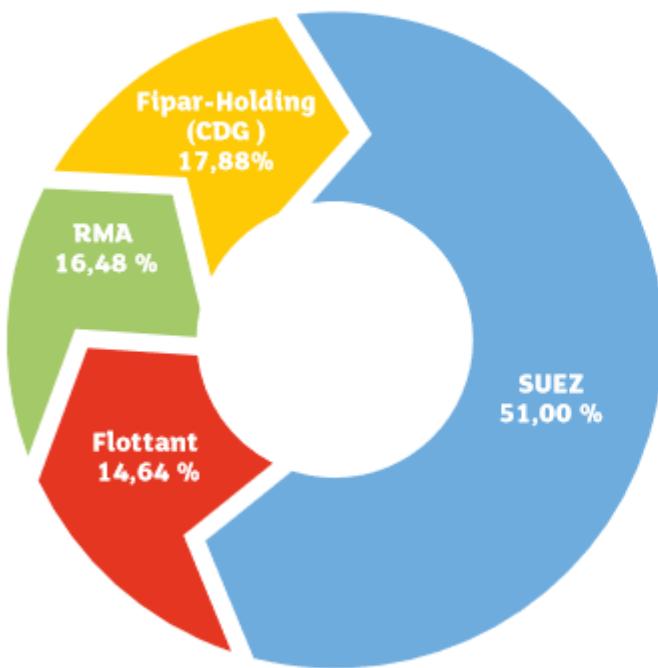
- la distribution d'eau et d'électricité,
- la collecte des eaux usées et pluviales
- et l'éclairage public

pour **5 millions d'habitants** de la Région du Grand Casablanca (Maroc), dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée signé en **1997** entre l'Autorité Délégante (Communes de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda), l'Autorité de Tutelle (le Ministère de l'Intérieur) et le Délégataire (Lydec).



# Présentation de Lydec - capital

## Répartition du capital au 7 juin 2017



### SUEZ

Opérateur mondial dédié aux métiers de l'eau et de la propreté, présent sur les cinq continents.

### Fipar-Holding

Société d'investissement du groupe Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG).

### RMA

Opérateur majeur du secteur de l'assurance, filiale du groupe Finance Com.

# Présentation de Lydec – chiffres clés

## Chiffres clés 2017

Actionnariat stable réparti entre SUEZ, RMA, Fipar-Holding et une part de flottant depuis son introduction à la Bourse de Casablanca en 2005.

### CAPITAL SOCIAL

800 000 000 Dhs

Chiffre d'affaires

**7 217 MDhs**

Résultat net

**200 MDhs**

Près de

**15,7\*** milliards

de dirhams investis depuis 1997 au service du développement du Grand Casablanca et de la qualité du service aux clients

**3 409**  
collaborateurs

**1,22**  
million  
de clients  
en eau

**1,01** million  
de clients en  
électricité

Accessibilité des services  
Interventions rapides  
« dépannage »

**7j/7 • 24h/24**

Quadruple certification  
**QUALITÉ**

ISO 9001 • OHSAS 18001  
ISO 27001 • ISO 14001

Double accréditation  
**ISO 17025**

Centre Technique de Métrologie  
Laboratoire Labelma

Reconnue  
**TOP PERFORMER RSE**  
en 2012, 2014 et 2015

Intégration en 2017  
du palmarès  
**Best Emerging  
Market Performers**

de **VIGEO EIRIS**

# Présentation de Lydec – Objet Socia

Lydec a pour objet social unique et exclusif la réalisation du contrat de gestion déléguée, portant sur une délégation pendant trente ans des services de distribution d'eau potable, d'assainissement, de distribution d'électricité et de l'éclairage public.

L'Autorité Délégante confie en gestion déléguée ces services au Délégataire, qui accepte de les assurer dans les conditions stipulées par le contrat de gestion déléguée.

Lydec exerce ses missions sur le périmètre de l'Autorité Délégante et de 13 communes situées en périphérie de Casablanca qui ont également adhéré au contrat de gestion déléguée par délibérations séparées.

Le contrat de gestion déléguée est régi par une gouvernance spécifique.

# Gouvernance de la Gestion Délégée

- **Les parties signataires du contrat de Gestion Délégée :**

- ➔ **L'Autorité Délégante** : les 3 communes de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda
- ➔ **Le Délégataire** : Lydec
- ➔ **L'Autorité de tutelle** : le Ministère de l'Intérieur

- **Fonctionnement** :

- ➔ **Les décideurs** :  
Autorité Délégante  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya du Grand Casablanca

- ➔ **Des organes opérationnels ou de suivi :**

- Un Comité de Suivi de la Gestion Délégée
- Un Service Permanent de Contrôle
- La Direction des Régies et des Services Concédés.

# Périmètre d'intervention

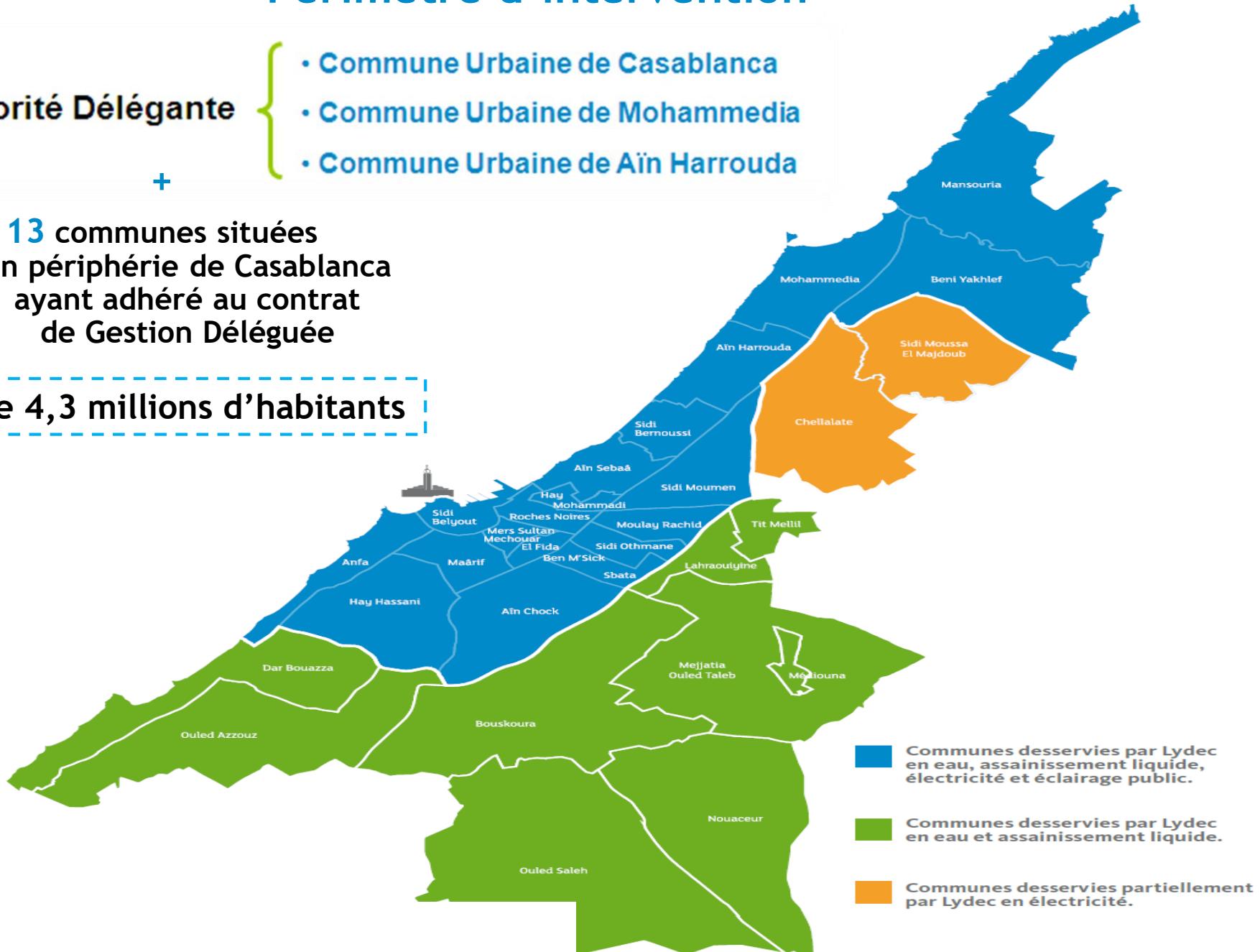
Autorité Délégante

+

- Commune Urbaine de Casablanca
- Commune Urbaine de Mohammedia
- Commune Urbaine de Aïn Harrouda

13 communes situées  
en périphérie de Casablanca  
ayant adhéré au contrat  
de Gestion Déléguée

+ de 4,3 millions d'habitants



# Management du risque routier à Lydec



Toutes nos énergies pour vous



# Évolution de la démarche «Maîtrise du Risque Routier»



# Système de Management de la Sécurité Routière



# Système de Management de la Sécurité Routière



## Politique SST

La politique SST de Lydec consiste à :

- 1.formaliser l'engagement de la Direction Générale pour maîtriser le risque routier (Charte SST, livret Sécurité Routière, ...).
- 2.Préserver la santé et la sécurité de nos agents et des tiers (fournisseurs, sous-traitants, clients et citoyens) ;
- 3.Maîtriser les risques professionnels liés à nos métiers, notamment les risques majeurs suivants : électricité, espaces confinés, travaux en hauteur, **risques routiers** et risques d'éboulement terrain

# Système de Management de la Sécurité Routière

## Ch. 4.3 Planification SMSR : IDER

### Criticité des risques professionnels identifiés à Lydec en 2017

<ul style="list-style-type: none"><li>- Risque de morsure et de piqûre</li><li>- Risque mécanique</li><li>- Risque de chutes d'objets</li><li>- Risque de manutention mécanisée</li><li>- Risque lié au manque d'hygiène</li><li>- Risque de bruit</li><li>- Risque lié aux vibrations</li><li>- Risque chimique</li><li>- Risque lié aux ambiances thermiques</li><li>- Risque lié aux ambiances lumineuses</li><li>- Risque d'intoxication alimentaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Risque de manutention manuelle</li><li>- Risque lié au travail sur écran</li><li>- Risque de chute de hauteur</li><li>- Risque incendie et explosion</li><li>- Risque lié aux fluides sous pression</li><li>- Risque d'amiante</li><li>- Risque de noyade</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Risque plain-pied</li><li>- Risque routier</li><li>- Risque électrique</li><li>- Risque lié aux espaces confinés</li></ul>	Risque très élevé	
			Risque élevé	
			Risque moyen	
			Risque moyen	
			Risque moyen	
			Risque faible	

# Système de Management de la Sécurité Routière

## Ch. 4.3 Planification SMSR: Exigences légales et autres

Exigences identifiées dans le domaine de la sécurité routière notamment le Code de la route (loi N° 52-05)



# Système de Management de la Sécurité Routière

## Ch. 4.3 Planification SMSR : Objectifs et Programme

Année	Objectif
2016	99 accidents de circulation
2017	- 10% par rapport à 2016
2018	Réduire de 50% les accidents à responsabilité Lydec

Le programme de Management SST 2017 prévoit des actions pour améliorer la sécurité routière à Lydec

# Système de Management de la Sécurité Routière

## Ch. 4.4 Mise en œuvre et fonctionnement

### 1. Ressources, rôles et responsabilités:

La Direction Générale fait preuve de son engagement en :

- Garantissant la disponibilité des ressources et les Compétences essentielles
- Définissant les rôles et responsabilité en matière SST

# Système de Management de la Sécurité Routière

## Ch. 4.4 Mise en œuvre et fonctionnement

### 2. Formation et Sensibilisation:

- Des sessions de formations portant sur la sécurité routière ont été réalisées à partir de 2003.
- Des sensibilisations sur le risque routier sont animées par le réseau des préveneurs
- Des journées sécurité routière ont été organisées.

Module de formation	Nbre Jours	Nbre session	Nbre participants
Code de la route et conduite préventive	2	204	1957
Changeant notre Comportement au volant	1	55	514
Sécurité routière pour les deux roues	1	29	303
Conduite PEMP	2	24	205

# Système de Management de la Sécurité Routière

## Ch. 4.4 Mise en œuvre et fonctionnement

### 3. Communication, participation et consultation

- Des supports de communications sont produits pour communiquer sur le risque routier (Affiches, livrets, fiche risque, flash sécurité, pictogramme, film, conférences, Veofleet....)
- Les agents sont impliqués et consultés:
  - ✓ Au moment de l'évaluation des risques,
  - ✓ Dans toute enquête en cas d'accidents.
  - ✓ En cas de changement de moyens de transport.

## Charte de la courtoisie sur la route

-  ➤ Je n'oublie pas le danger sur la route et je reste entièrement concentré sur ma conduite.
-  ➤ Je connais et je respecte rigoureusement le code de la route.
-  ➤ Je contrôle mon véhicule avant de démarrer.
-  ➤ Je veille au maintien des distances de sécurité vers l'avant et l'arrière.
-  ➤ Je respecte les limitations de vitesse.
-  ➤ J'utilise les clignotants et appels de feux-stop en circulation pour indiquer mes intentions de conduite.
-  ➤ Je suis très attentif et prévenant vis-à-vis des usagers les plus exposés au danger piétons, enfants, cyclistes et motocyclistes.
-  ➤ Je respecte les emplacements réservés sur les chaussées, sur les parkings ou les trottoirs.
-  ➤ Je fais preuve de compréhension à l'égard du public prioritaire
-  ➤ Je reste calme, courtois, poli et j'apprécie la courtoisie des autres usagers de la route.

En respectant les règles de la circulation et les autres usagers de la route, je respecte l'environnement et je fais des économies. Je donne aussi aux autres conducteurs l'exemple d'un bon comportement.

## ميثاق السلوك المهذب في الطريق

-  ➤ لا أنسى خطر الطريق وأبقى مرکزا بالكامل على قيادتي .
-  ➤ أعرف وأحترم بصرامة قانون السير .
-  ➤ أراقب سيارتي قبل تشغيلها.
-  ➤ أحرص على المحافظة على مسافة السلامة للأمام والخلف .
-  ➤ أحترم تحديدات السرعة .
-  ➤ أستعمل الإشارات الضوئية الواضحة وأضواء التوقف أثناء السير للإشارة إلى ما أريد القيام به .
-  ➤ أنتبه وأكون أكثر حرصا تجاه المستعملين الأكثر عرضة للخطر : الراجلين، الأطفال، سائقى الدراجات الهوائية و التاربة .
-  ➤ أحترم الأماكن المخصصة لعبور الراجلين، وركن السيارات أو الأرصفة .
-  ➤ أبرهن على التفهم تجاه أصحاب الأولوية .
-  ➤ أبقى هادئا، مهذبا، مؤديبا و أستحسن ظرافة المستعملين الآخرين للطريق .

بااحترام قواعد السير وباقى مستعملى الطريق، أحترم البيئة واقتصرت وأعطي أيضًا السائقين الآخرين أفضل مثال عن السلوك الواجب اعتماده.

# Quelques supports de communication



على الدراجة النارية، نلتزم باحترام قانون السير  
Au vélo, engageons-nous à respecter le code de la route

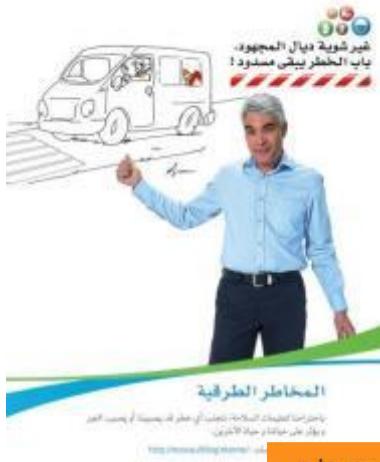
- 01 استعمال الخوذة والتموقع في مكان بارز
- 02 إلتزام الحذر والحفاظ على المسافات البيئية
- 03 تأكيد الوجهة عبر الإشارة الضوئية أو بواسطة الدراج



# Système de Management de la Sécurité Routière

## Ch. 4.4 Mise en œuvre et fonctionnement

### 3. Communication, participation et consultation (Exemples)



**Flash Sécurité**

**Prendre la route en sécurité**

01 juillet 2009

Les vacances arrivent, et durant cette période le trafic de la circulation et le risque routier augmentent. Une vigilance particulière est demandée à tous les utilisateurs de la route. Afin de maîtriser ce risque, nous vous rapportons quelques consignes de sécurité à respecter :

- >Contrôler votre véhicule avant de prendre la route (éclairage, freins, amortisseurs, pneus, propreté du pare-brise, charge du véhicule...).
- >Veiller à ce que la ceinture de sécurité soit attachée pour le conducteur et tous les passagers.
- >AdAPTER la vitesse selon les circonstances : Conditions de circulation, météo, signaux...
- >Respecter l'intervalle de sécurité : au moins = 2 secondes = entre votre voiture et le véhicule qui vous précède.
- >Eviter de manger, boire, fumer et téléphoner en conduisant.
- >Rester calme et courtois en toutes circonstances pour éviter les conflits.
- >Prendre une pause de 15 min après un parcours de 2 heures



# Système de Management de la Sécurité Routière

## Ch. 4.4 Mise en œuvre et fonctionnement

### 4. Maîtrise opérationnelle:

- Une note de service, signée en 2003, a exigé le port de la ceinture et le casque de sécurité.
- Des audits de conduite sont réalisés ( Presque **800 audits réalisés**)
- Un système d'habilitation de conduite a été mis en place à partir de 2004 pour renforcer la maîtrise du risque routier (Plus de **500 titres d'habilitation de conduite délivrés**)

# Système de Management de la Sécurité Routière

## Ch. 4.5 Vérification

- 1.Une surveillance du niveau de réalisation des objectifs (Réunions de suivi des indicateurs, Veofleet).
- 2.Evaluation de la conformité légale et autres (code de la route et RG 08)
- 3.Contrôle périodique de véhicules
- 4.Enquêtes en cas d'incidents (AT ou sinistres autos): Impliquer l'encadrement sur le suivi de la sinistralité.
- 5.Des Audits et diagnostics du SMSR sont réalisés (Diagnostic des accidents de circulation en 2002, Etude de la sinistralité auto en 2009, audit de la sinistralité auto en 2011,..)
- 6.Amélioration de la performance du SMSR (JAM)

# Système de Management de la Sécurité Routière

## Ch. 4.6 Revue de Direction

Un bilan périodique est présenté à la Direction. Il permet la mise au point de l'exercice suivant dans le cadre du principe d'amélioration continue. Ce bilan permet de:

- ❖ Analyser et évaluer les actions de prévention.
- ❖ Identifier et évaluer les enjeux sociaux, humains, financiers et légaux.
- ❖ Revoir les indicateurs sécurité et fixer de nouveaux objectifs de réduction des accidents de circulation.



اتفاقية شراكة في مجال الوقاية و السلامة الطرقية

**Convention de partenariat dans le domaine  
de la prévention et la sécurité routière**



Toutes nos énergies pour vous

# Contexte et objectifs de la convention

La présente Convention a pour objet de fixer les modalités de coopération en matière de prévention et de sécurité routière entre le CNPAC et Lydec. Elle s'articule autour de 3 axes:

## Axe 1: Formation et sensibilisation

- Participer à l'élaboration d'un plan de formation annuel à la sécurité routière au profit du personnel de Lydec et de ses sous-traitants;
- Etablir un programme annuel de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière au profit des enfants du personnel de Lydec.

## Axe 2: Etude, expertise, audit et R&D

- Réalisation et suivi des études et recherches se rapportant à la prévention et à la sécurité routière;
- Assurer une veille technologique en matière de sécurité routière.

## Axe 3: Communication et évènementiel

- Organisation de séminaires portant sur des thématiques liées à la sécurité routière;
- Organisation d'actions de communication média (émissions radio,...) et hors média (caravane ...);
- Organisation d'actions de communication interne (Alimentation du portail intranet de Lydec en contenu relatif à la sécurité routière).



# Etude sur la sinistralité auto des années 2015, 2016 et 2017

# Portail Veofleet

## Possibilité de synthèse et d'analyse du risque routier

### Identité

**Conducteur**  
Non renseigné

**Véhicule**  
Non renseigné

### Lieu

**Région** Sélectionnez une région ...  
**Adresse**

### Date et heure

08 : 00

### Le trajet

**Type :**  
 Domicile <-> travail  
 Mission



### Véhicule :

Habituel  
 Inhabituel



### Nombre d'heures de conduite

Sélectionner le nombre d'heures ...

### Nombre de KM parcourus

Sélectionner le nombre de KM parcc ...

### Qualification

#### Le sinistre

**Type d'accident**  
 Non renseigné



**Constat amiable**  
 Aucun  
 Incomplet  
 Complet



**Responsabilité :**  
 Non renseigné



#### Procès verbal



Je veux faire le point sur mes actions

J'ai un accident, que dois-je faire ?

En cours A venir En retard Mes actions

1 nouveau sondage à déclencher

2 déclarations de sinistre à terminer

### Le management de la sécurité routière, comment et pourquoi ?

Le maîtrise des risques professionnels est un enjeu à la fois pour les hommes, l'entreprise et la société. Si les accidents du travail et les maladies professionnelles ont un (...)

Tire la suite >

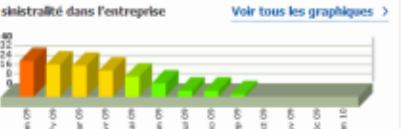
### Mes indicateurs

#### Mon niveau de conduite



Ma fiche d'évaluation >

#### La sinistralité dans l'entreprise



Voir tous les graphiques >



### Identité

- Date
- Le conducteur
- Le véhicule
- Le trajet



### Qualification

- Le sinistre
- Le constat



### Circonstances

- La situation de conduite
- L'environnement



### Analyses

- L'évaluation des coûts
- Les facteurs



### Documents

- Fichier(s) téléchargé(s)

Ce portail permet de gérer la mise à disposition des informations, l'accès aux procédures et la création d'environnement propres aux besoins de Lydec



Toutes nos énergies pour vous

## Fréquences durant les années 2015, 2016 et 2017

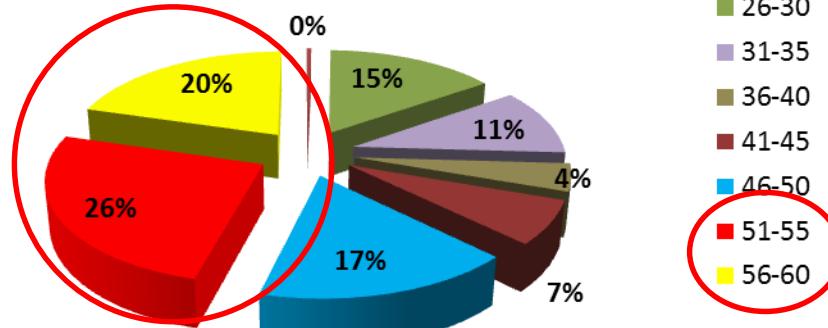
Année	Nbr de sinistre	Taille du parc	Fréquence
2015	89	926	9,6%
2016	78	935	8,3%
2017	104	937	11%

## Récidivistes accidents de circulation

impliqué dans 2 accidents	impliqué dans 3 accidents	impliqué dans 4 accidents
23	4	2

## Répartition selon le profil des conducteurs

Répartition des sinistres par tranches d'âges des conducteurs

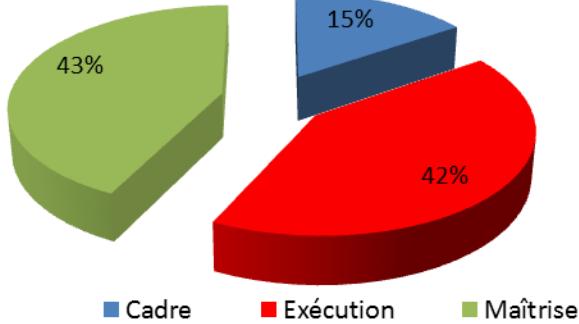


En plus de la sensibilisation en continu :

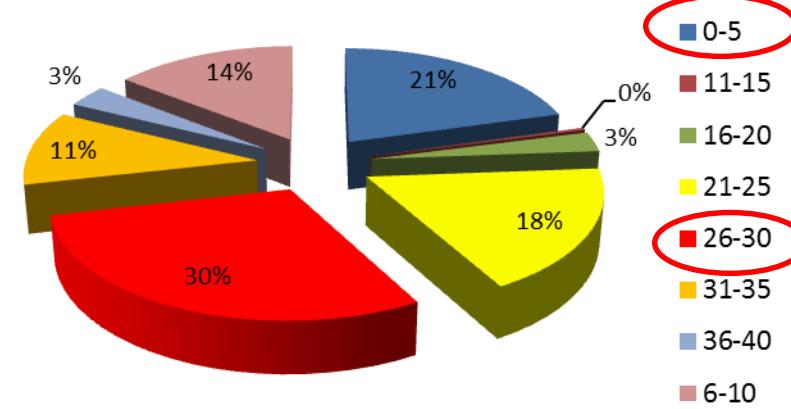
- Réaliser des examens d'aptitude physique spécifique au conducteurs de plus de 50 ans,
- Intégrer dans le cursus d'intégration des modules sur la conduite préventive

les personnes les plus âgées sont les plus assujettis aux sinistres

Répartition des sinistres par tranches CSP des conducteurs



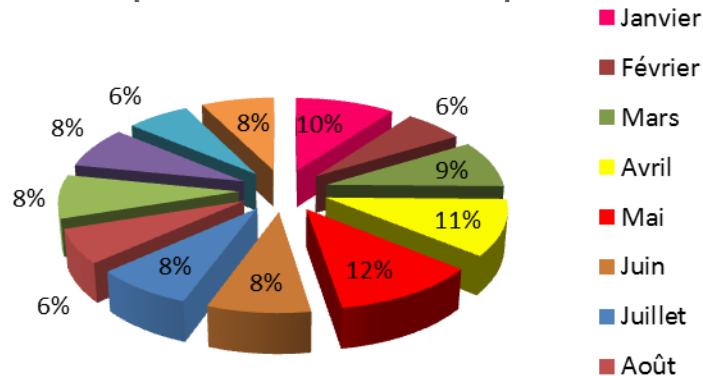
Répartition des sinistres par tranches d'ancienneté des conducteurs



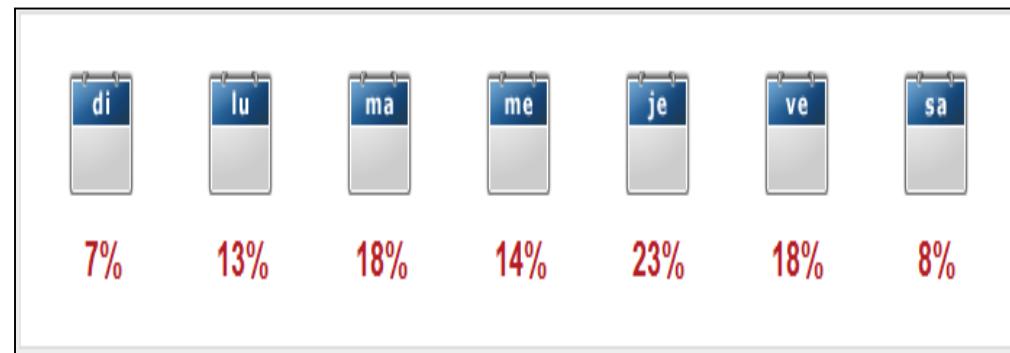
La moyenne d'âge allant de 26 à 35 ans d'ancienneté représente la plus grande part des sinistralités

# Répartition des sinistres dans le temps

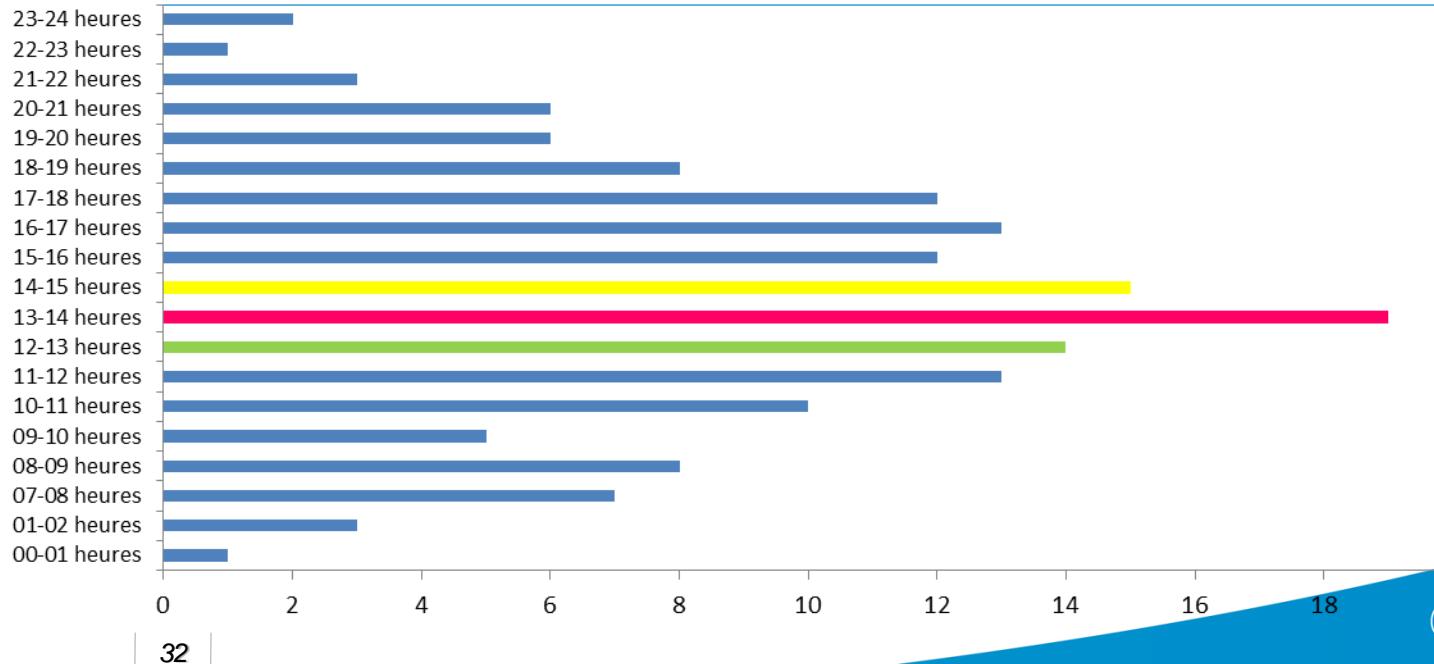
## Répartitions des sinistralités par mois



## Répartitions des sinistralités par jours de semaine



## Répartitions des sinistralités par horaires



## Conditions de conduite

## Situation de conduite

### Type d'accidents de circulation



**21%**  
Trajet



**76%**  
Mission



**3%**  
inconnu



**Je suis un véhicule**  
**17%**



**Je suis suivi**  
**28%**



**Je dépasse**  
**11%**



**Je suis dépassé**  
**8%**



**Je franchis une intersection**  
**11%**



**Je croise**  
**5%**



**Je roule seul**  
**1%**



**Je manoeuvre**  
**4%**



**Je stationne**  
**8%**



**Non renseigné**  
**8%**

- Choc arrière/ Choc devant
- Dépassement
- Intersections

### Répartition de la configuration de la route



**68%**



**0%**



**0%**



**18%**



**12%**



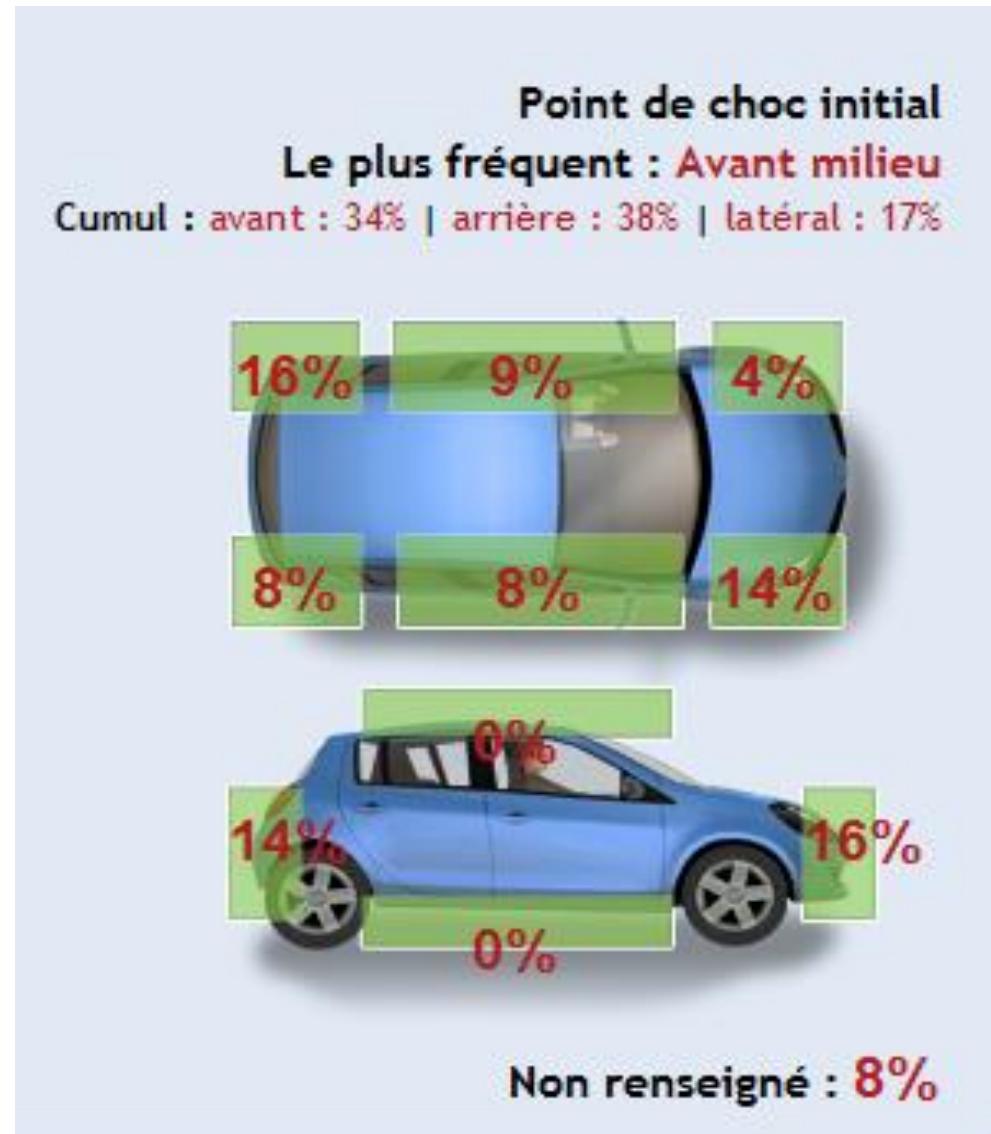
**3%**



**1%**

- Route rectiligne : vitesse /respect des distances de sécurité
- Intersections : courtoisie / respect de la priorité

## Répartition des dommages par point de choc



## Installation des cameras de recul dans les véhicules

- Prévenir les accidents à travers la maîtrise des manœuvres sensibles et difficiles, à savoir, les marches arrière,
- Réduire les coûts de réparation et de maintenances des véhicules et engins occasionnés par d'éventuelles collisions.
- Faciliter l'opération de conduite.
- Gagner du temps sur les interventions d'urgence.



# Installation des système géolocalisation sur les engins et véhicules légers

## Fonctionnalités de la solution

- Géolocalisation
- Suivi de la consommation de carburant
- Minimiser la consommation inutile du carburant
- Planifier le circuit des interventions et vérifier si le planning est respecté
- Analyse de la vitesse
- Alerte excès de vitesse par tronçon
- Analyse du comportement de la conduite et anticipation des accidents
- Classer les chauffeurs selon leur efficacité de conduite et détecter les mauvaises habitudes de conduite

## Acquisition de 06 nouvelles nacelles avec intégration d'un nouveau système de sécurité qui :

- Empêche la montée de la nacelle si les stabilisateurs ne sont pas déployés.
- Empêche le déplacement de l'engin tant que la nacelle n'est pas en position repos et les stabilisateurs rangés.
- Empêche La montée de la nacelle si la vitesse de vent > 45 Km/h : installation d'un anémomètre.
- Arrêt d'urgence et démarrage nacelle depuis le panier.



# Déploiement de la sécurité routière au profit des enfants participants à la colonie de vacances

- Atelier de production ludiques (peinture, puzzle, théâtre),
- Séances de formation sur le code de la route,
- Déploiement de la charte de courtoisie au volant,
- Circuit de bicyclette pour l'exercice terrain,
- Epreuve finale pour l'obtention du permis de conduire.



Permettre à l'enfant en tant qu'usager de la route d'appréhender les risques encourus et d'être vigilant au respect du code de la route.

## Signalisation des véhicules

- Signalisation des véhicules intervenant sur voie publique pour augmenter leur visibilité notamment celles intervenant dans des travaux nocturnes



## Documentation

- Des procédures, élaborées dans le cadre du SMSST, prévoient l'aspect de la sécurité routière :
  - Procédure « évaluer les risques professionnels »
  - Procédure « assurer la conformité légales et autres en matière SST »
  - Procédure « Gérer les sinistres autos »
  - Procédure « Délivrer le titre d'habilitation »
  - Procédure « Analyser l'AT »
- Charte de courtoisie
- Plusieurs notes de la direction générale qui portent sur la maîtrise du risque en mouvement

# Acquisition d'un simulateur de conduite

Il permet d'aborder la problématique du risque routier auprès des collaborateurs. Trajet domicile-travail, trajet de mission, situations à risque, environnement dégradés, comportement du conducteur sont autant d'éléments sur lesquels cet outil permet de faire une analyse et ainsi mettre en œuvre les mesures préventives adéquates.

- Finalisation de l'acquisition – Fin février
- Formation des formateurs et conception du nouveau module – fin Mars



**Road Star**

ACCUEIL BCD Utilisateur connecté : Accès libre Déconnexion Fermer X

ANALYSER RECOMMENCER Ajouter aux favoris

## Résultats

**Caractéristiques**

Conditions :

- Route
- Beau temps
- 7 min

Thèmes :

- Partager l'espace
- Partager l'espace

**Véhicule**

- Véhicule léger

Système d'aide à la conduite :

- ABS | ASR

Pression des pneumatiques :

Avant	G	D
2.0 bars	2.0 bars	2.0 bars
Arrière	G	D
2.0 bars	2.0 bars	2.0 bars

Boîte de vitesses :

- Automatique

**Synthèse** Erreurs de conduite

### Récapitulatif de vos résultats

Temps réalisé	2min 21sec
Consommation	100
Kilométrage effectué	1.9 km
Nombre d'erreurs de conduite	15
Vitesse moyenne	51 km/h
Vitesse maximale	109 km/h
Consommation sur le parcours	0.1 l

**CO<sub>2</sub>** Vos émissions

Inf à 101 g/km
de 101 à 120 g/km
de 121 à 140 g/km
de 141 à 160 g/km
de 161 à 200 g/km
Sup à 250 g/km

**Résultats**

**Synthèse** Erreurs de conduite Evénement

### Récapitulatif de vos fautes

Mauvaise gestion des feux	0
Arrêt au stop non marqué	1
Non respect de la signalisation	0
Accident	1
Excès de vitesse	3
Refus de priorité	0
Non respect des distances de sécurité	3
Erreur de clignotant	6
Mauvaise position sur la chaussée	0
Arrêt au feu non marqué	1

Total fautes: 15



# Partage et REX - Culture Juste



Casablanca, le 13 mars 2017

## Charte d'engagement « Culture Juste »

La sécurité des collaborateurs et des partenaires est une priorité pour Lydec, son amélioration nécessite une prise de conscience partagée. Elle passe par la déclaration et l'analyse systématique de toutes les Situations Dangereuses « SD » et il est de la responsabilité :

- De chaque collaborateur, de signaler sans délai tout incident, accident ou anomalies,
- De toute personne ayant connaissance des mesures de sécurité immédiates.
- De la hiérarchie, de promouvoir et d'assurer un environnement favorable au signalement des SD, à leur remontée et au retour d'expérience.

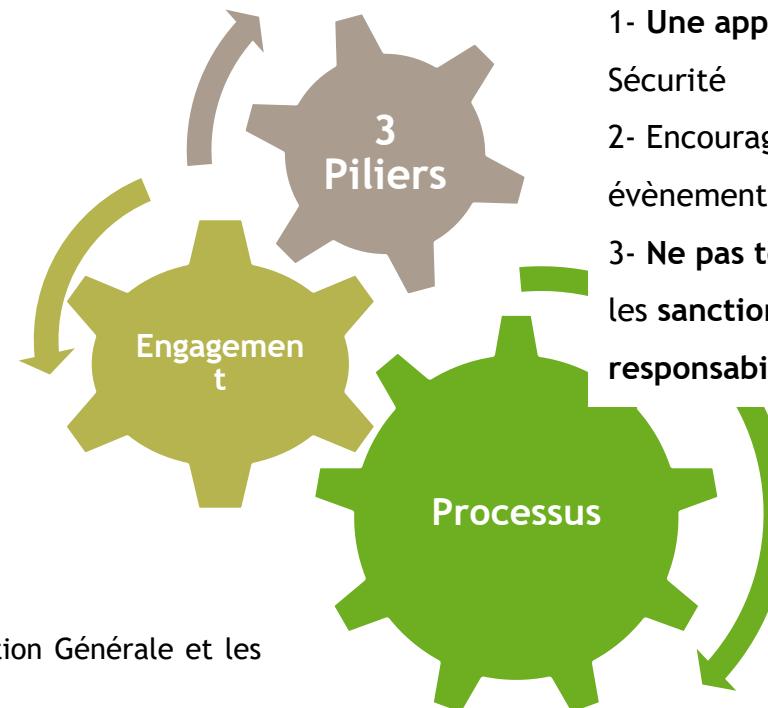
Pour favoriser la mise en œuvre de cette politique de déclaration et d'analyse systématique des SD et renforcer la confiance avec ses collaborateurs Lydec s'engage à :

- Ne pas sanctionner les collaborateurs qui signalent une SD dans laquelle ils sont impliqués ou qu'ils ont constatée ;
- Promouvoir, en priorité, en cas de SD, une attitude éthique et respectueuse à l'égard des collaborateurs concernés par un accompagnement professionnel et appliquer les procédures en vigueur en cas de manquement délibéré.
- Mettre en place la démarche du retour sur expérience permettant de tirer des leçons des expériences passées.

Nous insistons pour que chaque collaborateur, quelle que soit sa fonction, s'implique dans cette démarche qui contribue à notre recherche permanente du plus haut niveau de sécurité de notre activité.

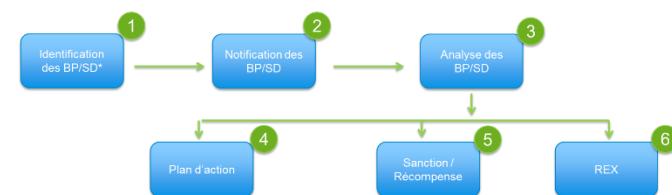
LE PRESIDENT DE LA FEDERATION NATIONALE  
DES TRAVAILLEURS DE LA DISTRIBUTION D'EAU  
D'ÉLECTRICITÉ & DE L'ASSAINISSEMENT  
AU MAROC

LE DIRECTEUR GENERAL DE LYDEC



Cette charte est co-signée par et la Direction Générale et les Partenaires Sociaux pour:

- **Signaler** sans délai tout incident, accident ou anomalies,
- Mettre en place un **environnement favorable** au signalement des Situations Dangereuses (SD),
- **Ne pas sanctionner** les collaborateurs qui signalent un SD,
- Promouvoir, en cas de SD, une **attitude éthique et respectueuse**,
- Reconnaissance des acteurs qui s'y impliquent (Remontée des bonnes pratiques et des SD),
- Mettre en place la démarche du **REX**,
- **Evaluer les pratiques**.





- Reconnaissance des 4 meilleurs agents conducteurs :
  - 30 ans d'ancienneté
  - 0 Accident
  - 0 Infraction
- 4 agents Lydec retenus nous font leur REX :

## Partage et REX - Culture Juste



Célébre la Journée Nationale  
écurité Routière

